

Public

- Contrôleurs et futurs contrôleurs ou vérificateurs de titre de perception, sur un service public de transport routier de personnes

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis.

Durée

- 1 jour

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



CONTROLE ET RELEVÉ D'IDENTITE DANS LES SERVICES PUBLICS DE TRANSPORT DE PERSONNES

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les connaissances réglementaires, pour obtenir l'agrément puis l'assermentation par le procureur de la République, afin de procéder à des relevés d'identité lors de contrôles sur un service public de transport de personnes
- ◆ Déterminer ses champs de compétences et adapter son comportement en fonction des types de contrôle

Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, ...

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Non inscrit
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Définir le cadre juridique de la mission de l'agent de contrôle d'un service public de transport	1 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Textes définissant le contrôle d'identité sur les services, publics de transport de personnes, ▪ Accès à la profession : agrément et assermentation, ▪ Champs de compétence du contrôleur <p><i>Mises en situation</i></p>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Loi 99-291 Décret 2000-1136
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Définir le cadre juridique du recueil et du relevé d'identité effectué par l'agent de contrôle d'un service public de transport	2 h 30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil et le relevé d'identité : cadre et limites, ▪ Recours aux officiers de police judiciaire, ▪ Notion de contrainte et rétention du contrevenant, ▪ Limites du relevé d'identité <p><i>Mises en situation</i></p>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Loi 99-291 Décret 2000-1136 Loi 2007-297 Loi LOPSSI2
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Déterminer le processus de l'infraction : du constat à la condamnation	1 h 30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constat de l'infraction, ▪ Rédaction du procès-verbal, ▪ De l'indemnité forfaitaire à l'amende puis la condamnation : schéma de poursuite d'une infraction <p><i>Mises en situation</i></p>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Code de procédure pénale Décret 22 mars 1942
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Appréhender sa mission d'agent de contrôle comme une mission commerciale	1 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions de l'agent de contrôle : de l'information à la répression ▪ Sa protection <p><i>Mises en situation</i></p>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Décret 2008-857

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Décrypter les notions juridiques du contrôle et de la vérification d'identité	1 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différents types de contrôle d'identité de police administrative ou judiciaire ▪ Différents types de vérification d'identité et la notion de rétention ▪ Droits et obligations des personnes soumises à vérification d'identité <p><i>Mises en situation</i></p>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Code procédure pénale Loi 81-82 Loi 1986 sécurité et liberté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan ▪ Synthèse ▪ Evaluation de satisfaction 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia